EMA Equipe multidisciplinaire en antibiothérapie

CAI CHU 15/01/2024

EMA

- promouvoir, organiser et surveiller le bon usage des antibiotiques (BUA) et de lutter contre l'antibio-résistance
- ► INSTRUCTION N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé)
- Stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance
- ▶ Dans les 3 secteurs : ES, EMS, ville.
- Articulations avec EOH/EMH



2GHT

Composition

- ▶ 2 ETP infectiologie
- ▶ 1 ETP microbiologie
- ▶ 1 ETP pharmacie
- ▶ 1 ou 2 ETP infirmier(ère)
- ▶ 1 ETP secrétariat ou data manager

Région AURA : Nombre de prescriptions d'antibiotiques délivrées en ville pour 1000 habitants par an, en 2022

[204 ; 420 [(460 communes)

[420 ; 438 [(171 communes)

[438 ; 584 [(2078 communes)

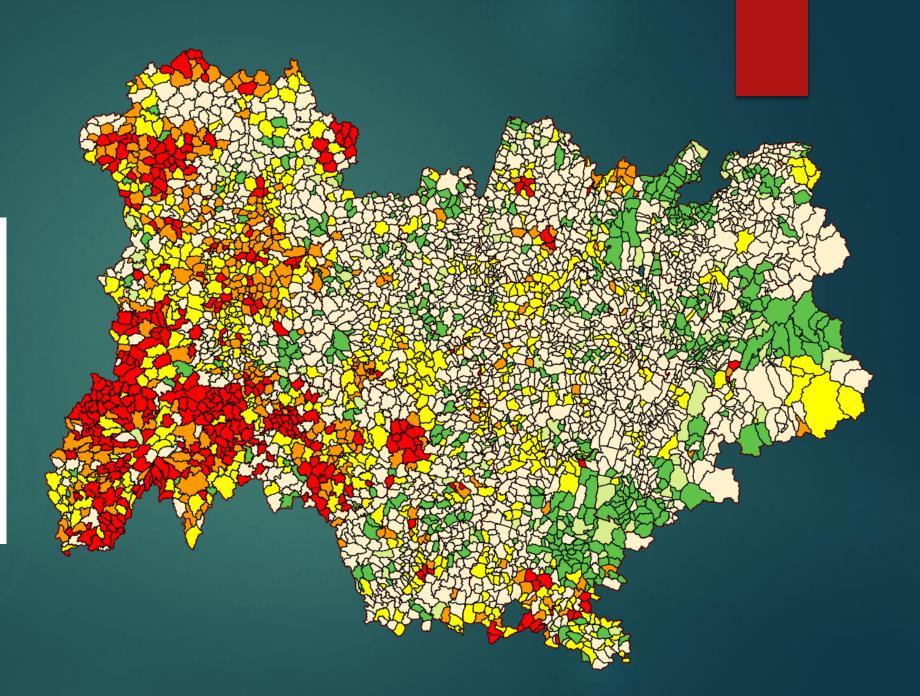
[584 ; 657 [(667 communes)

[657 ; 730 [(308 communes)

[730 ; 1 590] (352 communes)

Source : SIAM - régime général

Moyenne régionale : 543,95



Pour l'hôpital

- Conseil en antibiothérapie
- Aide à la mise à jour de protocoles en antibiothérapie et en antibioprophylaxie;
- Formation et appui au référent en antibiothérapie de l'établissement ;
- Veille de l'existence et du bon fonctionnement des CAI locales
- Accès et coordination des dossiers à présenter en RCP
- Aide à la mise en place de filières de soins spécifiques des patients infectés entre les établissements signataires de la convention :
 - Filières pied diabétique, escarre, spondylo, endocardite...
 - Aide à l'organisation des parcours patients et à la prise en charge des patients en cas de situation épidémique ou maladies infectieuses émergentes.

Missions (suite)

- ► Harmonisation des pratiques sur le territoire des GHT => guide des perfusions d'antibio
- Partage de l'expertise de la Commission Anti Infectieux et du CLIN du CHU vers les pharmaciens et médecins référents en antibiothérapie de l'établissement => <u>CAI</u> <u>interrégionale</u>
- Aide à la réalisation d'EPP et de DPC autour du bon usage des antibiotiques :
 - ► En ES : en collaboration avec le référent en antibiothérapie de l'établissement
- Réflexion pour le recrutement d'un infectiologue dans les CHG;
- Promotion d'actions régionales (via le CRATB notamment) ou nationales (via la SPILF notamment) pour le bon usage des antibiotiques : dans les 3 domaines ES, EMS et ville.
- Synergie avec les actions de prévention des infections, en lien localement avec l'EOH, les EMH, et régionalement avec le CPIAS : dans les 3 domaines ES, EMS et ville.
- ▶ Suivi d'indicateurs régionaux à destination des ES, interventions ciblés dans le domaine du BUA dans ce secteur selon résultats des indicateurs (consommation/résistance)